

## LEADER 2023-2027

### GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise Arlysère Maurienne

#### FICHE PROJET

#### Aménagement d'une offre d'immersion nature en forêt de Queige : création d'un sylvatorium

Réf. appel à projet	1.1 « Déployer un tourisme diversifié, inclusif, au parcours visiteur facilité »
Réf. objectifs	<p><u>Stratégique</u> : Elargir les clientèles et proposer un tourisme inclusif avec priorité aux jeunes et à la population de proximité</p> <p><u>Opérationnel</u> : Renforcer, développer l'accueil de nouveaux publics ; mettre en place des offres touristiques plus accessibles à la population permanente (...)</p>

Date rédaction doc	25/05/2024	Planning prévisionnel projet	01/09/2024 au 30/06/2025
--------------------	------------	------------------------------	--------------------------

Porteur de projet (statut)	Commune de Queige (public)		
<input type="checkbox"/> Tarentaise	<input checked="" type="checkbox"/> Arlysère	<input type="checkbox"/> Maurienne	
<input type="checkbox"/> Dimension communale	<input type="checkbox"/> Plusieurs communes	<input checked="" type="checkbox"/> SCoT	<input type="checkbox"/> Echelle GAL

#### DESCRIPTIF DU PROJET

##### Contexte

La forêt communale de Queige, située à mi-chemin entre Albertville et Beaufort, à moins de 15 minutes de chaque ville, est l'une des plus belles forêts de montagne de Savoie avec 2000 ha boisés dont 1000 ha de forêt publique. A 1200m d'altitude, non loin d'une aire de loisirs traversée par le torrent du Doron sur lequel est installé l'une des premières centrales hydroélectriques du Beaufortain, un site forestier préservé équipé d'un ancien sentier découverte offre une ambiance immersive particulièrement ressourçante au milieu d'arbres majestueux, propre aux bains de forêt et aux bienfaits de la sylvothérapie. Le site est très rapidement accessible pour les publics urbains du bassin albertvillois, et pour les populations touristiques de cette vallée à forte fréquentation. Cet espace environné de forêts s'inscrit sur un territoire communal très conscient de son patrimoine naturel et forestier.

##### Objectifs du projet

Créer une offre touristique insolite de ressourcement en forêt sur le concept innovant d'un sylvatorium, associant randonnée douce et spas forestiers pour ressentir et découvrir les bienfaits des bains de forêt, en autonomie

Intérêt pour le territoire : Il constitue une offre innovante, communicante et attractive pour une clientèle variée. Ce serait le deuxième en France et le premier pour Rhône-Alpes. L'objectif est de :

- Répondre à la demande existante d'une offre de randonnée facile et de ressourcement nature, sur un objectif bien-être, détox et immersion nature
- Conforter les activités hors neige : ailes de saison et été (fraîcheur)
- Capturer de nouvelles clientèles grâce à l'amélioration de l'attractivité de la destination tout en répondant aux attentes du public local

##### Actions prévues

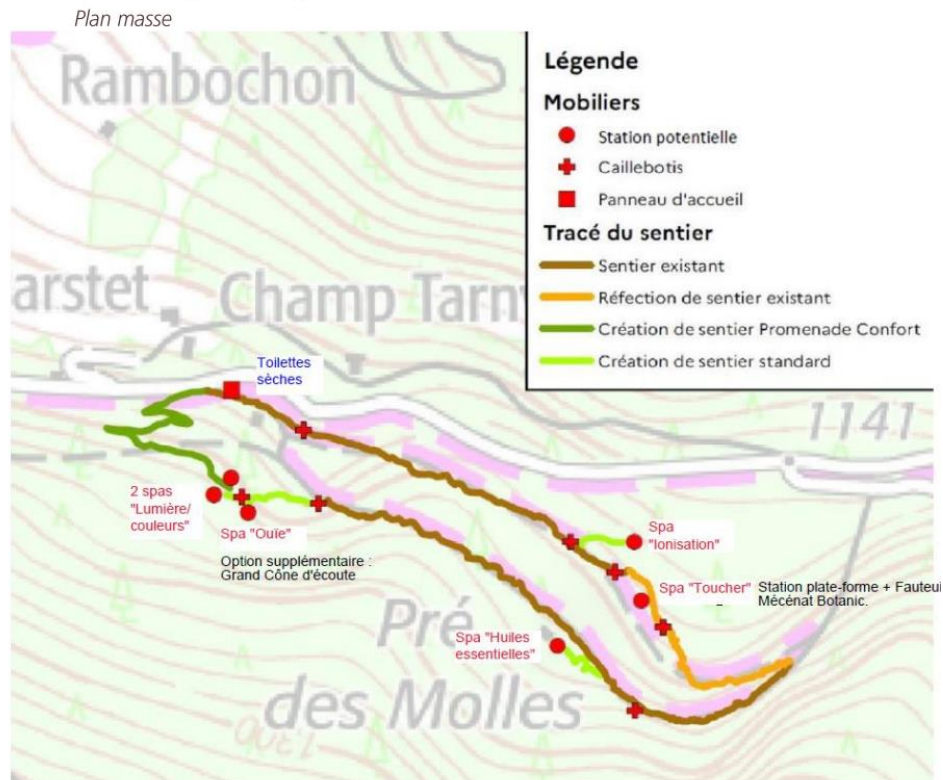
➤ Rénovation de l'ancien sentier de l'arboretum en une boucle de 1.4km (dont 350m de création) partiellement accessible PMR, équipée de 5 stations immersives thématiques de type « spa » en bois

pour de petits groupes, complétée d'une offre de méditation et de panneaux pédagogiques et scientifiques sur les fondements des effets physiques de l'exposition à la forêt.

- Rénovation de l'ancien chalet forestier en tant qu'abri pour sécuriser la fréquentation (public sécurisé en cas de mauvaise météo) et développer la médiation dans un objectif de sensibilisation à l'environnement (historique du chalet et fonctions de la forêt).

**La demande de subvention LEADER porte sur les dépenses liées à l'aménagement et équipement du sentier et des stations immersives. (volet 1 ci-dessus)**

Illustrations extraites du *Mémoire technique de l'ONF pour le sylvatorium de Queige*



Exemples d'aménagement de stations immersives (Mont-Dore). « Baignoires » d'usage collectif



### **Public cible**

Population locale et touristique, cet aménagement de la mise en valeur de la forêt de Mollieussoulaz permettra à la fois à la population sédentaire de s'évader face au Mont blanc et à la population touristique de se ressourcer en découvrant tous les bienfaits d'une forêt. Dans le détail, le public cible est un public varié composé d'individuels ou petits groupes issus de la population locale et touristique (séjournant + excursionnistes). Il s'agira de familles, tribus, individuels adultes, ou groupes encadrés par des socio-professionnels (sylvothérapie, activités bien-être, AMM). L'usage se fera en solo ou en complément avec une autre activité patrimoniale ou loisirs nature sur la demi-journée ou la journée sur le Beaufortain. Le projet sera accessible aux PMR et personnes mal marchantes, mais peut également intéresser des publics sportifs à la demi-journée en complémentarité d'une offre plus physique sur la durée du séjour (détox, récupération).

Le sylvatorium sera accessible en autonomie mais pourra également être valorisé par des acteurs socio-professionnels (initiation à la sylvothérapie – guides et accompagnateurs). A l'échelle AURA, il contribuera à répondre à la demande spécifique de cures détox en forêt / en montagne inclus dans le nouveau positionnement de « Destination bien-être » de la Région AURA (Equipement touristique durable répondant à la fois aux enjeux de diversification hors neige ET de transition écologique des activités, Valorisation du patrimoine naturel alpin et mise en destination de sites et sentiers vecteurs d'éducation à la nature, Aménagement compatible avec le slow tourisme, basé sur l'expérience ludique et pédagogique de la nature et le ressourcement).

Cet aménagement touristique, facile d'accès, situé dans la forêt de Molliessoulaz, à 1 100 mètres d'altitude, face au Mont Blanc, bénéficiera également aux populations locales (Beaufortain / Pays d'Albertville), car facilement accessible (à 1/2 heure d'Albertville en voiture, liaison pédestre avec le sentier PDIPR du tour du Beaufortain). La maison du Tourisme du Pays d'Albertville (à laquelle adhère la commune de Queige), et les Offices de Tourisme du Beaufortain (Arêches-Beaufort, Les Saisies) relayeront bien sûr cette nouvelle offre qui bénéficiera à tout le territoire d'Arlyère.

#### **Résultats attendus**

- Diversifier l'offre touristique accessible toute l'année, toucher toutes les populations dont la population locale
- Créer une offre touristique de proximité, gratuite, accessible physiquement et financièrement au plus grand nombre
- Offrir une activité hors des stations touristiques, et ainsi dynamiser l'économie locale
- Valoriser le patrimoine naturel et culturel alpin et notamment la filière forêt bois en tant que ressource naturelle essentielle sur le territoire
- Concrétiser la transition écologique du tourisme sur le territoire TAM

### **REPONSES AUX CRITERES D'EVALUATION**

#### **Prise en compte de la transition énergétique et écologique**

Le projet est exemplaire en tant qu'offre alternative innovante en matière de tourisme et d'activité de pleine nature, par sa préservation de l'écosystème forestier et la valorisation de la forêt pour ses qualités de ressourcement. C'est une offre bas carbone par sa proximité des bassins de population, ses choix d'aménagements et de matériaux renouvelables, et son fonctionnement zéro carbone / énergie.

Les impacts du chantier sont maîtrisés (bois des Alpes non traité et durable, fabrication Alpes, emploi local Beaufortain, limitation de l'impact sur les sols, pas d'impact sur la ressource en eau et la biodiversité).

#### **Valeur ajoutée par rapport à l'existant**

Le sentier actuel n'a plus d'attractivité. Le sujet de la forêt et de la filière forêt bois, pourtant prégnant sur Arlyère et le TAM de manière générale, n'est pas ou peu développé. Pour autant les « pouvoirs des arbres » et la sylvothérapie sont de plus en plus reconnus et attractifs à l'échelle du grand public, de même que la recherche de fraîcheur et de ressourcement / reconnexion à soi et à la nature.

Aussi le futur aménagement permettra d'incarner le concept de bain de forêts pour le public local et touristique. De plus il offrira une introduction aux ressources naturelles et à l'identité du territoire sur le site idéalement positionné de Queige, la porte du Beaufortain. En tant que tel il présente une forte valeur ajoutée par rapport à l'existant.

Enfin le territoire Arlyère et plus généralement le TAM se distingue avant tout par son offre sportive d'APN. Cette offre immersive low tech, expérientielle, sensorielle et accessible physiquement au plus grand nombre est très complémentaire de l'offre disponible.

#### **Concertation, approche partenariale**

Le projet a fait l'objet d'une concertation depuis l'étude de faisabilité (2020) jusqu'au tour de table financier, à l'échelle du Beaufortain et d'Arlyère (acteurs touristiques, EDF, financeurs y compris regard des partenaires Espace valléen incluant le PNR des Bauges). La démarche a été validée de manière transversale et forte et le projet est attendu.

Les partenariats sont multiples et très ouverts puisqu'une première tranche du projet a même été portée par un mécène privé (Fonds de Dotation Botanic) en lien avec l'ONF, sur des valeurs de protection de la biodiversité forestière et sensibilisation à l'environnement.

### Innovation

Cet aménagement de spa forestier sera le deuxième en France.

La démarche est innovante pour le territoire et à l'échelle régionale et nationale (2ème sylvatorium en France après le Mont Dore dans le Puy de Dôme). Cette approche exemplaire dans le cadre du développement d'une offre "bas carbone" dans le cadre de la transition énergétique et écologique valorise les paysages forestiers. C'est une façon innovante de rendre disponible les espaces naturels et de les rendre attractifs via une démarche contemplative et immersive. Le concept est duplicable sur le territoire TAM et au-delà, compatible avec son positionnement touristique et la qualité de ses espaces naturels forestiers.

### Suivi-évaluation envisagés

Mise en place d'éco-compteurs pour suivre la fréquentation

Retours de satisfaction des OT et OTI, hébergeurs.

### Effet levier de la subvention

Indispensable à la réalisation du projet pour limiter l'autofinancement de la commune à 30% du projet, limite au-delà de laquelle la commune ne peut pas porter l'opération malgré son très grand intérêt territorial.

## ASPECTS FINANCIERS

### Type de dépenses

Investissement     Fonctionnement     Investissement & fonctionnement

Montant total prévisionnel : **264 713,26 € HT** dont 50K€ sous financement privé (mécénat – don en nature)

Montant de dépenses éligibles présentées : **214 713,26 € HT**

### Plan de financement prévisionnel (€ HT)

FEADER (LEADER)	Cofinancement	Autofinancement	TOTAL
19%	47%	34%	100%
40 000€	100 000€	74 713,26	214 713,26€

### Plan de financement prévisionnel (€ HT) ajusté avec plafond de dépenses éligibles retenues après instruction (règle de l'AAP)

FEADER (LEADER) (*)	Cofinancement Etat (CIMA) – Région	Autofinancement	TOTAL
40%	40%	20 %	100 %
40 000 €	40 000 €	20 000 €	100 000 € HT

(\*) La subvention LEADER pourrait, à l'issue de l'instruction, être moindre. Ceci dépendra notamment des arrêtés attributifs des cofinanceurs (règles d'intervention financières, Règlement UE 2021/2115).

### **Version après comité d'audition territorial**